

21 COURS DE L'INTENDANCE
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 152 euros
Siège social : 4 ter Place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 807 786 645
(ci-après la « Société » ou « 21 COURS DE L'INTENDANCE »)

EXTRAIT D'UN ACTE SOUS SEING PRIVE CONSTATANT
LES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 28 OCTOBRE 2025

.....
PREMIERE DECISION

(Démission du Président)

L'Associée Unique prend acte de la démission de Monsieur Thierry OLDAK de ses fonctions de Président de la Société à compter de ce jour.

L'Associée Unique lui donne quitus entier et sans réserve de sa gestion et plus généralement de l'exercice de son mandat et le remercie pour les services rendus à la Société

Décision prise par l'Associée Unique

DEUXIEME DECISION

(Nomination du nouveau Président)

L'Associée Unique décide de nommer en qualité de nouveau Président, à compter de ce jour et pour une durée illimitée :

la société **40 RUE D'ALSACE LORRAINE,**

société par actions simplifiée unipersonnelle

dont le siège social est situé 4 ter place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE

immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 823 455 076

représentée par la société GTO FONCIERE, société par actions simplifiée dont le siège social est situé

4 ter place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE, immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro

812 533 271, elle-même représentée par la société GROUPE THIERRY OLDAK, société par actions

simplifiée dont le siège social est situé 4 ter place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE, immatriculée

au RCS de Toulouse sous le numéro 422 127 589.

Décision prise par l'Associée Unique

.....

Bon pour extrait
conforme

